

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00004 Numéro SIREN : 331 377 036 Nom ou dénomination : NA PALI

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2020 sous le numéro de dépôt 7393

NA PALI

Société par actions simplifiées

Au capital de 5 067 884 euros

Siège social : 162 rue Belharra 64500 ST JEAN DE LUZ

331 377 036 RCS BAYONNE

BILAN**COMPTE DE RESULTAT****ANNEXE****AU 31 OCTOBRE 2019**

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and a small flourish.

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	28 071 388	14 939 567	13 131 821	11 122 909
Fonds commercial	6 455 168	2 400 336	4 054 832	3 449 408
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	34 526 556	17 339 903	17 186 653	14 572 318
Terrains	5 394 081	1 089 069	4 305 012	4 283 759
Constructions	25 074 854	16 001 298	9 073 557	10 279 318
Installations techniques, matériel	374 095	365 749	8 346	6 778
Autres immobilisations corporelles	14 298 034	12 764 028	1 534 005	534 796
Immobilisations en cours	6 219 506	0	6 219 506	3 366 488
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	51 360 569	30 220 144	21 140 426	18 471 139
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	122 681 616	9 987 560	112 694 056	97 555 252
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	2 863 464	0	2 863 464	1 633 010
TOTAL immobilisations financières	125 545 080	9 987 560	115 557 520	99 188 262
Total Actif Immobilisé (II)	211 432 205	57 547 607	153 884 599	132 231 719
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	57 211 225	4 176 808	53 034 417	36 813 919
TOTAL Stock	57 211 225	4 176 808	53 034 417	36 813 919
Avances et acomptes versés sur commandes	1 385 915	0	1 385 915	442 392
Clients et comptes rattachés	29 569 091	10 943 063	18 626 028	5 336 316
Autres créances	142 913 461	5 099 960	137 813 501	87 974 895
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	173 868 467	16 043 023	157 825 444	93 753 603
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	8 638 682	0	8 638 682	4 541 848
TOTAL Disponibilités	8 638 682	0	8 638 682	4 541 848
Charges constatées d'avance	8 669 544	0	8 669 544	5 909 198
Total Actif Circulant (III)	248 387 918	20 219 831	228 168 087	141 018 568
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	226 938		226 938	518 678
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	2 916 161		2 916 161	979 469
Total Général (I à VI)	462 963 223	77 767 438	385 195 785	274 748 434

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 69 728 100	69 728 100	59 096 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		109 959 676	99 017 280
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		1 354 510	1 354 510
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		1 354 510	1 354 510
Report à nouveau		-110 288 566	-160 161 528
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-38 204 909	49 872 963
Subventions d'investissement		915 834	1 079 864
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		33 464 646	50 259 188
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		13 345 005	1 913 981
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		13 345 005	1 913 981
Emprunts obligataires convertibles		30 605	17 149
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		12 000 983	4 009 671
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	108 520 167	100 109 795
TOTAL Dettes financières		120 551 756	104 136 614
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		44 661 408	46 248 129
Dettes fiscales et sociales		12 067 055	10 447 403
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		157 234 335	58 028 239
TOTAL Dettes d'exploitation		213 962 797	114 723 772
Produits constatés d'avance		0	84 523
TOTAL DETTES (IV)		334 514 553	218 944 909
Ecart de conversion Passif (V)		3 871 581	3 630 356
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		385 195 785	274 748 434

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	88 113 261	162 989 824	251 103 085	203 915 834
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	531 386	1 759 074	2 290 460	5 071 972
Chiffres d'affaires nets	88 644 646	164 748 898	253 393 544	208 987 806
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			75 279 272	42 416 732
Autres produits			7 278 035	3 605 994
Total des produits d'exploitation (I)			335 950 851	255 010 533
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			151 904 506	112 596 822
Variation de stock (marchandises)			-6 630 697	-2 744 319
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			15 671 639	14 906 966
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-3 047 229	-2 127 720
Autres achats et charges externes			103 695 601	77 947 215
Impôts, taxes et versements assimilés			2 272 483	2 353 427
Salaires et traitements			35 581 401	28 035 315
Charges sociales			13 319 118	10 818 236
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	5 123 282	4 055 779
		Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		15 417 494	3 611 961
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		12 688 005	1 666 269
Autres charges			20 017 386	11 263 198
Total des charges d'exploitation (II)			366 012 987	262 383 148
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-30 062 136	-7 372 615
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			1 088 906	64 943 943
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			19 066	16 694
Autres intérêts et produits assimilés			1 730 252	220 000
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			2 838 224	65 180 638
Dotations financières aux amortissements et provisions			336 740	2 158 467
Intérêts et charges assimilées			10 955 244	10 924 448
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			11 291 984	13 082 915
RÉSULTAT FINANCIER			-8 453 760	52 097 723
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-38 515 897	44 725 108

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 107	206 743
Produits exceptionnels sur opérations en capital	166 163	7 314 030
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	197 270	7 520 773
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 676	28 613
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 207	2 640 412
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	35 884	2 669 024
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	161 386	4 851 749
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-149 602	-296 106
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	338 986 345	327 711 943
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	377 191 253	277 838 981
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-38 204 909	49 872 963

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

NA PALI SAS

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2019

dont le total est 385 195 785 € et le résultat s'élève à -38 204 909 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/11/2018 au 31/10/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I. Faits caractéristiques

1.1 Intégration du Groupe Billabong en France

Le 24 avril 2018, le groupe Boardriders avait réalisé l'acquisition de l'intégralité des titres de Billabong International Ltd (société de droit australien, holding du groupe Billabong).

Les objectifs du rapprochement des deux Groupes étaient les suivants :

- Créer le leader du marché de l'habillement action sport
- Accélérer le développement des marques de Billabong

Compte tenu de son endettement et de son insuffisante rentabilité ces dernières années, le groupe Billabong n'avait pas été en mesure d'investir suffisamment dans son développement et dans la modernisation de son infrastructure informatique. En particulier, il ne disposait pas d'ERP global et ses plateformes d'E-commerce étaient obsolètes. Le branchement des marques Billabong, Element et RVCA sur la plateforme globale de Boardriders allait permettre de leur faire bénéficier, avec des investissements limités, de la puissance de SAP, de sites E-commerce performants et de marketplaces chez les acteurs majeurs de l'E-commerce comme Amazon et Zalando.

En Europe, ce rapprochement allait ouvrir aux marques Billabong, Element et RVCA l'accès direct aux 15 pays dans lesquels Boardriders a des filiales et des équipes commerciales.

- Augmenter les investissements dans les marques et la croissance

Dans un contexte marqué de baisses des dépenses d'habillement et de baisse de nos ventes en Europe, les synergies de coûts et économies d'échelle que le groupe souhaitait réaliser, allait permettre de dégager des marges afin de pouvoir investir davantage dans le marketing, l'ouverture ou la rénovation de magasins, le développement ou la mise à jour d'outils informatiques, notamment en matière d'e-commerce.

Dans ce contexte, afin de mettre en œuvre les synergies entre deux Groupes, la Direction de Boardriders a d'abord lancé un plan de réorganisation juridique en France.

Le Groupe Billabong exerçait deux activités distinctes en France au travers de sa succursale française de GSM (Europe) PTY Ltd, entité de droit australien :

- Une activité de vente en gros à destination de l'Europe (la « Branche d'activité Wholesale ») ;
- et une activité de vente au détail au travers de magasins situés en France (la « Branche d'activité Retail »)

Afin de pouvoir regrouper les activités françaises de Na Pali et de Billabong au sein d'une même entité juridique, trois opérations d'apport concomitantes ont eu lieu le 1er novembre 2018 :

- 1) un apport par la succursale française de la société de droit australien GSM (Europe) PTY Ltd, des actifs et passifs d'exploitation de ses activités Wholesale et Retail, à la société Pilot SAS ;
- 2) un apport par Pilot SAS des actifs et passifs ainsi reçus de la succursale de GSM (Europe) PTY Ltd à la société Na Pali SAS ;
- 3) un apport par Na Pali SAS des actifs et passifs reçus de Pilot SAS relatifs à la seule activité Retail à la société Cariboo SARL.

Suite aux apports partiels d'actifs ainsi réalisés, Na Pali dispose de l'exclusivité de la distribution des produits des marques Billabong, Rvca, Element sur le territoire européen aux clients « Wholesale ».

Ensuite, d'importantes synergies opérationnelles entre les deux Groupes ont eu lieu au cours de la période comptable 2018-2019 :

- Tout d'abord, des synergies entre les Clients et les Fournisseurs
- Ensuite, la consolidation des plateformes logistiques des deux Sociétés et des fournisseurs de transport et commissionnaires en douane
- Des synergies informatiques, notamment le déploiement de nouvelles plateformes E-Commerce pour améliorer les ventes en ligne des produits des marques BILLABONG, ELEMENT, RVCA.

Dans le contexte de rationalisation des opérations du Groupe nouvellement constitué, Na Pali SAS a acquis en date du 26 mars 2019 auprès de GSM England Retail Limited, société de droit anglais, filiale du sous-groupe Groupe Billabong, son activité européenne de distribution en ligne des produits des marques Billabong, Rvca et Element.

- Enfin, des synergies administratives avec la fusion du siège de BOARDRIDERS Europe porté par Na Pali et situé à Saint Jean de Luz avec le siège BILLABONG Europe situé à Soorts Hossegor. En conséquence, les salariés de Soorts Hossegor ont déménagé à Saint Jean de Luz.

1.2 Plan de Sauvegarde de l'Emploi

La Direction de Boardriders Europe a partagé en janvier 2019 avec le Comité central d'entreprise et les Comités des deux établissements de Na Pali son projet de réorganisation des effectifs en France. Cette annonce faisait suite à l'acquisition, en avril 2018, du groupe Billabong par le groupe Boardriders, et à l'apport, en novembre 2018, des activités de GSM Europe à la société Na Pali.

Le processus de consultation des élus s'est terminé les 29 et 30 avril 2019.

La DIRECCTE a homologué en date du 23 mai 2019 le Plan de Sauvegarde de l'Emploi proposé par le Société. Le Plan a ensuite été exécuté à partir de cette date. Le plan n'est pas encore achevé à la date d'arrêté des comptes par le Président le 18 Septembre 2020.

1.3 Augmentation de capital d'Emerald Coast

Par décision du 27 Mars 2019, Na Pali a augmenté le capital d'Emerald Coast pour un montant de 11 014 005 € par émission de 734 267 actions nouvelles faisant suite à une conversion de créance.

Cette opération a été réalisée en vue de réduire la dette intragroupe de la filiale Emerald Coast et d'améliorer ses fonds propres.

1.4 Changement de dirigeants

Par la décision du 19 Avril 2019, Dave Tanner est nommé nouveau Président de Na Pali.

Gregory Healy est nommé nouveau Directeur Général de Na Pali, en remplacement de Thomas Chambolle.

1.5 Cyber Attaque

Le Groupe a subi une Cyber Attack mondiale le 24 octobre 2019, occasionnant un ralentissement général de son activité, notamment au niveau de ses entrepôts logistiques qui ne pouvaient plus recevoir de commandes de marchandises. Ce ralentissement a entraîné une perte de chiffres d'affaires significative pour le Groupe.

Le Groupe a toutefois réussi à rapidement stabiliser son environnement informatique et à le sécuriser.

L'ensemble de ses données essentielles à la continuité de l'exploitation ont pu être restaurées.

1.6 Autres produits

En Octobre 2019, suite au retour à meilleure fortune de sociétés affiliées Cariboo, Pukalani, Tarawa et Tavarua, Na Pali a perçu le remboursement de créances ayant fait l'objet d'abandons de créances respectivement en FY2006, FY2001, FY2004, FY2005 pour les montants suivants :

- Cariboo pour 1 650 000 €
- Pukalani pour 30 000 €
- Tarawa pour 31 803 €
- Tavarua pour 20 000 €.

II. Evènements post clôture

2.1 La Vente du Campus de Saint Jean de Luz

Le 27 Décembre 2019, la Société NA PALI a cédé les terrains et bâtiments de son siège social situé à Saint Jean de Luz au groupe SCI Epargne Pierre. La Société a concomitamment signé un bail locatif de 12 ans renouvelable 3 fois pour maintenir son siège à la même adresse.

2.2 La Vente de l'entrepôt de Soorts Hossegor

Suite aux apports partiels d'actifs entre GSM Europe, PILOT et Na Pali, Na Pali détenait la propriété d'un entrepôt logistique et d'un terrain situé Soorts Hossegor. Cet entrepôt logistique était utilisé pour l'entreposage et la réception des retours des produits de marques Billabong.

En date du 25 mai 2020, Na Pali a cédé cet ensemble immobilier à la société Facilities Multi Services (« FMS »)

En parallèle, Na Pali a conclu un contrat de services avec FMS pour la continuité de l'entreposage et la gestion de certains retours des Clients Wholesales.

2.3 L'acquisition du business Market place espagnol de Billabong

En vue de continuer la rationalisation des opérations du Groupe, Na Pali a acquis le 1er avril 2020 auprès de GSM Espana, filiale espagnol du sous-groupe Billabong, ses activités de Marketplace espagnoles.

2.4 La crise épidémique du Covid-19

Entre le 31 Octobre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes par le Président le 18 Septembre 2020, est survenue la crise sanitaire évolutive du Covid-19. Celle-ci a débuté en fin d'année 2019, impactant dans un premier temps la Chine, pays d'établissement des principaux fournisseurs de matières du Groupe BOARDRIDERS.

La crise s'est ensuite étendue dans les autres pays du monde, impactant les trois Régions du Groupe BOARDRIDERS.

En Europe, la crise sanitaire du Covid-19 vient frapper le Groupe BOARDRIDERS à partir du mois de mars 2020.

Les mesures de fermetures des commerces non essentiels dans l'ensemble des pays européens afin de limiter la propagation de la pandémie du Covid-19 ont eu pour conséquence un arrêt quasi-total de l'activité du Groupe en Europe.

L'impact pour le Groupe Europe est sans précédent avec un arrêt quasi total des ventes dans ses réseaux physiques Retail.

Les magasins des clients Wholesale de BOARDRIDERS ont également été fermés en quasi-totalité, avec pour conséquence, de très significatives annulations de carnets de commandes.

La situation dans le contexte actuel est incertaine et évolutive.

NA PALI a pris toutes les mesures d'urgence nécessaires à court terme pour faire face à ses problèmes de trésorerie :

- Tout d'abord, la Société a bénéficié des mesures de chômage partiel pour une partie significative de ses salariés entre les mois d'avril et septembre 2020
- Ensuite, la Société a pris contact avec la Direction Départementale des Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques afin de demander un plan de paiement de ses cotisations sociales des mois mars, avril et mai 2020 et de ses dettes fiscales (TVA, C3S, CFE et CVAE). La Commission des Chefs des Services Financiers lui a accordé en date du 2 juillet 2020 un plan de paiement sur 15 mois démarrant le 15 juillet 2020.
- La Société a demandé le report des paiements de ses loyers ou des franchises partielles à ses bailleurs
- Elle a procédé à des coupes de dépenses (arrêt ou réduction d'activité de ses entrepôts logistiques français et belge, réduction des dépenses de marketing, réduction de toutes les dépenses discrétionnaires de frais généraux et des frais de déplacement).

Malgré ces mesures d'urgence et face au risque de pertes d'exploitations prévisionnelles à la clôture 31/10/2020, la Société NA PALI qui porte le financement du Groupe Europe, a fait appel au soutien de ses associés et de ses partenaires financiers externes afin d'obtenir des financements complémentaires nécessaires à la continuité de son exploitation et de celles de ses filiales en Europe (cf. paragraphes ci-dessous).

III. Financement

Suite à l'acquisition du Groupe Billabong en avril 2018, l'ensemble de l'endettement du Groupe Boardriders Inc a été restructuré, permettant à Na Pali de rembourser ses anciens emprunts et de souscrire un nouveau prêt auprès de Boardriders Inc, pour un montant nominal de 95,7 M€, portant intérêt au taux de 9,0% et arrivant à échéance en avril 2023.

Pour le financement de son besoin en fonds de roulement, Na Pali bénéficiait par ailleurs :

- D'un contrat de crédit syndiqué de 31.5 millions d'euros avec Crédit Agricole, Société Générale et BPACA accordant des crédits documentaires et des lignes de découverts, ces dernières étant plafonnées à 12 millions d'euros. Ce contrat de crédit arrivait à échéance au 30 juin 2020.
- D'un contrat d'affacturage avec Crédit Agricole Leasing & Factoring pour un montant maximum de 45 millions d'euros utilisé au maximum à hauteur de 25 millions d'euros compte tenu des créances sur les 12 derniers mois.

Dans le contexte de la crise générée par la Covid-19, le financement de la société a été restructurée, donnant lieu à :

- Une restructuration des fonds propres (cf. ci-après)
- L'octroi d'un prêt garanti par l'Etat (cf. détail ci-après).

3.1 Désendettement intragroupe de Na Pali et augmentation de son capital de 47 000 000 d'Euros

En date du 21 août 2020 :

- Boardriders Inc, titulaire d'une créance principale de 95,7 M€ sur Na Pali, a apporté une partie de cette créance sur Na Pali (soit 47 000 000 euros) à sa filiale Mountain & Wave Sarl
- Mountain & Wave Sarl a apporté cette créance sur Na Pali à sa filiale QS Holdings Sarl
- QS Holding Sarl a apporté cette créance sur Na Pali à Biarritz Holdings Sarl
- Biarritz Holdings Sarl a cédé cette créance sur Na Pali à PILOT
- PILOT, titulaire de la créance sur Na Pali, a procédé à l'augmentation de capital de Na Pali par voie de compensation avec sa créance sur Na Pali.

Ces opérations successives ont conduit à une augmentation de capital de Na Pali de 47 000 000 € et également à une réduction de sa dette financière vis-à-vis de Boardriders Inc pour le même montant. La réduction de la dette financière permettra une réduction significative des charges d'intérêt futures dues à Boardriders Inc.

3.2 Augmentation de capital de Na Pali de 9 969 044 € en vue du désendettement de sa filiale Na Pali Europe

En vue d'intégrer la filiale espagnole de BILLABONG dans le périmètre européen du Groupe BOARDRIDERS, Billabong International Ltd. a cédé le 20 février 2020 ses titres de participations dans la société GSM Espana Operations SL à Na Pali Europe SARL.
Suite à la cession des titres de participation, Na Pali Europe SARL avait une dette vis-à-vis de Billabong International Ltd. d'un montant de 9 969 044 €.

Afin de désendetter la filiale Na Pali Europe SARL, il a été proposé d'apporter la créance de Billabong International Ltd. sur Na Pali Europe SARL à cette même société (et donc d'annuler sa dette) par voie d'apports et de cessions successifs entre Billabong International Ltd, Quiksilver Australia Pty Ltd, QS Holdings Sarl, Pilot SAS et Na Pali SAS. De cette manière, Na Pali SAS pourrait augmenter le capital de Na Pali Europe par voie de conversion de sa créance sur la filiale et ainsi contribuer au désendettement de Na Pali Europe.

Ces opérations ont conduit à une seconde augmentation de capital de Na Pali d'un montant de 9 969 000 € en date du 21 août 2020.

3.3 Coup d'accordéon

Le 21 aout 2020 , les deux augmentations de capital de Na Pali de 47 000 000 € et 9 969 000 € par compensation de créances ont été suivies d'une réduction de capital en vue d'apurer ses pertes. Son capital social a ainsi été porté à 5 067 884 €.

3.4 Souscription d'un Plan Garanti par l'Etat

En date du 24 aout 2020, Na Pali a signé avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique et la Société Générale un prêt garanti par l'Etat d'un montant de 50 M€ au taux de EURIBOR 12 mois +0.50%. La date de maturité initiale est le 3 septembre 2021 et peut être étendue sur une période allant jusqu'à 5 ans à la demande de la société.

Concomitamment, ses lignes de découvert antérieurement plafonnées à 12 M€ ont été diminuées de 10 M€ et s'établissent désormais à 2 M€.

IV. Continuité d'exploitation

La société a procédé à une mise à jour de ses prévisions de trésorerie en intégrant son nouveau plan de financement et ses nouvelles hypothèses de croissance, au mieux des informations disponibles à date.

La société bénéficie du soutien financier de son associé unique jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2020.

La direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté de comptes du 31 octobre 2019 reste appropriée.

V. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des normes comptables ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.1 Immobilisations incorporelles

Le prix d'achat des progiciels informatiques est porté à ce poste. Ils sont amortis conformément aux dispositions fiscales en vigueur sur une durée pouvant aller de un an à trois ans, selon la nature des progiciels.

Les fonds commerciaux sont comptabilisés selon leur prix d'acquisition. Une dotation de dépréciation est inscrite en comptabilité lorsque la valeur du fonds est inférieure à sa valeur nette comptable.

5.2 Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Construction	Linéaire	5 à 30 ans
Agencement & aménagement des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel industriel	Linéaire	1 à 10 ans

5.3 Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

5.4 Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les intérêts des emprunts dédiés à la production sont toujours exclus de la valorisation des stocks

Lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités précédentes est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant de la différence.

5.5 Créances clients et dépréciations

Les créances clients sont enregistrées en fonction de l'incoterm de livraison des marchandises.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances échues depuis plus de 90 jours (hors contentieux et redressement judiciaire), ainsi que les clients contentieux et les clients en redressement judiciaire, quelque soit leur ancienneté, sont provisionnés pour la totalité de leur créances, diminuée de la part couverte par l'assurance crédit.

5.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont telles qu'elles apparaissent dans le tableau "état des échéances des créances et dettes" annexé ci-après.

Na Pali a mis en place depuis le 31 octobre 2006 une nouvelle méthode de prix de transfert à ses filiales de distribution et ses magasins de détail. Compte tenu de la très forte dépendance des filiales (directes et indirectes) vis-à-vis de Na Pali, tant au niveau commercial qu'au niveau administratif, il a été décidé de garantir aux filiales un résultat avant éléments exceptionnels indexé sur le chiffre d'affaires.

5.7 Frais sur emprunts et Couverture de taux

Les frais de mise en place du nouveau Crédit Syndiqué, d'un montant de 639 K€, sont étalés sur la durée du financement soit du 15 juin 2018 au 14 juin 2020. D'autres frais de mise en place d'un complément de Crédit Syndiqué, d'un montant de 45 K€, sont de la même façon, étalés sur la durée du financement soit du 15 juin 2019 au 14 juin 2020. Tous deux figurent au bilan dans le compte frais d'emprunt à étaler qui présente un solde de 227 K€ à la clôture.

Les amortissements correspondants comptabilisés sur l'exercice 2019 s'élèvent respectivement à 320 K€ et 17 K€, soit un total de 337 K€.

5.8 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

5.9 Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

5.10 Couvertures à terme et écarts de conversion

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice pour la partie non couverte par un contrat ferme de vente ou d'achat de devises à terme. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan en "écart de conversion" actif ou passif.

Ecart de conversion actif au 31/10/2019	2 916 161 €
---	-------------

Engagements à terme relatifs aux devises au 31/10/2019	203 000 000 €
--	---------------

Il s'agit des contrats à terme dont les échéances sont comprises entre novembre 2019 et octobre 2020. Les pertes et gains de change sont comptabilisés en fonction de l'écart entre le cours de réalisation de chaque opération de change et le cours moyen de couverture utilisé pour la comptabilisation des achats et des ventes.

5.11 Effectifs

L'effectif moyen du personnel sur l'exercice 2019 est de :	758
--	-----

L'effectif moyen du personnel sur l'exercice N-1 est de :	582
---	-----

5.12 Impôt sur les sociétés

NA PALI fait partie de l'intégration fiscale dont la tête d'intégration est Pilot SAS depuis le 1er novembre 2005. Les relations entre la société mère Pilot et la filiale sont régies par une convention d'intégration fiscale.

Au titre de l'exercice clos au 31/10/2019, Na Pali est déficitaire à hauteur de	32 405 828 €
---	--------------

Crédit d'impôt:

Au titre du 31/10/2019, Na Pali a enregistré plusieurs créances vis-à-vis de PILOT, tête de l'intégration fiscale:

- une créance de CICE 2019 de 891 343 €. Le CICE de l'année 2019 a permis de participer au financement partiel d'investissements ou de reconstituer le fond de roulement.
- une créance de CIR de 164 182 €
- une créance de Crédit d'Impôt Mécénat de 30 600 €
- une créance de CIA de 1 333 €

5.13 Comptes consolidés

Les comptes de NA PALI SAS sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de Boardirders Inc, société de droit américain domiciliée 5600 Argosy Circle # 100, HUNTINGTON BEACH, CA 92649.

Dans le cadre de l'exemption des comptes consolidés d'un sous-groupe, et compte tenu de la publication hors UE de comptes consolidés pour le groupe, les principales données consolidées au 31 octobre 2019 relatives au sous-groupe constitué par Na Pali et ses filiales sont les suivantes:

Actif immobilisé net :	62 719 537 €
Chiffre d'affaires:	465 897 931 €
Résultat net de l'exercice:	30 104 126 €
Capitaux propres:	15 034 808 €

5.14 Engagement de retraite

La provision des indemnités de départ à la retraite est comptabilisée en engagement hors bilan.

Entreprise

Personnel concerné : Cadres Dirigeants, Cadres, TAM, Employés et Ouvriers

Convention Collective : HABILLEMENT (Industries de l)

Masse salariale : 15 560 258,16 €

Evolution des salaires :

*Cadres Dirigeants: 1,50%

*Cadres: 1,50%

*TAM: 1,50%

*Employés: 1,50%

*Ouvriers: 1,50%

Valeur du fonds existant au 21/11/2019 : 603 789 €

- Cadres Dirigeants : Tranche d'âge Turn over

De 14 ans à 62 ans 9,89 %

- Cadres : Tranche d'âge Turn over

De 14 ans à 62 ans 9,89%

- TAM : Tranche d'âge Turn over

De 14 ans à 62 ans 9,89 %

- Employés : Tranche d'âge Turn over

De 14 ans à 62 ans 9,89 %

- Ouvriers : Tranche d'âge Turn over

De 14 ans à 62 ans 9,89 %

Hypothèses

Date d'effet : 1er Décembre 2019

CE PRODUIT N'EST PLUS OUVERT A LA SOUSCRIPTION

Mode de départ à la retraite : Départ à l'initiative du salarié

Taux moyen de charges sociales : 41 %

Table de mortalité pour l'actualisation : TH00-02 pour les hommes et TF00-02 pour les femmes

Taux d'évolution estimée du PASS : 2,00 %

Méthode de calcul : Prospective

Méthode d'amortissement : Amortissement immédiat de la totalité des droits acquis

Gestion financière : en euros

Taux de rémunération net du fonds* : 2,20 %

Frais sur versements : 0,60 %

Frais sur encours : 0,55 %

*Ce taux est fourni à titre indicatif. Le taux de rémunération dépend des fluctuations des marchés financiers sans garantie de rémunération minimum.

5.15 Engagement hors bilan

a) Engagements donnés:

Octroi de trois cautions auprès de la BNP Paribas pour sa filiale indirecte espagnole Sumbawa (ex Bakio) à hauteur de 221 321 €.

Octroi d'une contre-garantie auprès de la BNP Amsterdam pour sa filiale indirecte hollandaise Pukalani à hauteur de 16 553 € pour TCN Sport Business Center Holding bv.

Octroi d'une contre-garantie auprès de la BNP Espagne pour sa filiale indirecte espagnole Sumbawa à hauteur de 200 626 € pour son showroom et plusieurs de ses magasins.

Octroi d'une caution auprès du CREDIT AGRICOLE pour sa filiale indirecte italienne Haapiti pour un magasin à hauteur de 37 250 €.

b) Engagements reçus:

La société a accordé à ses filiales depuis l'exercice 1997/1998 plusieurs abandons de créances avec clause de retour à meilleur fortune. Au 31 octobre 2019, le cumul de ces abandons s'élève à 7 568 417€.

Garantie reçue de la banque Société Générale pour le paiement des sommes dues à la Direction Générale des Douanes au titre des droits et taxes pour un montant de 500 000 €.

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Mandataire		1			0	1
Ingénieurs et Cadres	291	252			291	252
Agents de maîtrise	230	197			230	197
Employés et techniciens	237	132			237	132
Ouvriers					0	0
Autres					0	0
TOTAL	758	582	0	0	758	582

L'effectif moyen du personnel est de : 758

NA PALI
Société par actions simplifiée
au capital de 5 067 884 euros
Siège social : 162 rue Belharra -64500 Saint Jean de Luz
331 377 036 RCS BAYONNE

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2019**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 octobre 2019 s'élevant à -38 204 909 euros :

-par imputation sur la réserve légale	-847 721 euros
- par imputation sur le compte "primes d'émission, de fusion et d'apport"	- 26 016 538 euros
- par imputation sur le compte " réserve spéciale affectée à la résorption des pertes 2019"	-11 340 650 euros
Total égal à la perte de l'exercice :	-38 204 909 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

Le Président
M. David TANNER



NA PALI

Société par actions simplifiée

162, rue Belharra

64500 Saint-Jean-de-Luz

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2019

NA PALI

Société par actions simplifiée

162, rue Belharra

64500 Saint-Jean-de-Luz

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2019

A l'associé unique de la société NA PALI

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NA PALI relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 18 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation de titres de participations, des stocks ainsi que des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 18 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 28 septembre 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Stéphane LEMANISSIER

COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	28 071 388	14 939 567	13 131 821	11 122 909
Fonds commercial	6 455 168	2 400 336	4 054 832	3 449 408
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	34 526 556	17 339 903	17 186 653	14 572 318
Terrains	5 394 081	1 089 069	4 305 012	4 283 759
Constructions	25 074 854	16 001 298	9 073 557	10 279 318
Installations techniques, matériel	374 095	365 749	8 346	6 778
Autres immobilisations corporelles	14 298 034	12 764 028	1 534 005	534 796
Immobilisations en cours	6 219 506	0	6 219 506	3 366 488
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	51 360 569	30 220 144	21 140 426	18 471 139
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	122 681 616	9 987 560	112 694 056	97 555 252
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	2 863 464	0	2 863 464	1 633 010
TOTAL immobilisations financières	125 545 080	9 987 560	115 557 520	99 188 262
Total Actif Immobilisé (II)	211 432 205	57 547 607	153 884 599	132 231 719
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	57 211 225	4 176 808	53 034 417	36 813 919
TOTAL Stock	57 211 225	4 176 808	53 034 417	36 813 919
Avances et acomptes versés sur commandes	1 385 915	0	1 385 915	442 392
Clients et comptes rattachés	29 569 091	10 943 063	18 626 028	5 336 316
Autres créances	142 913 461	5 099 960	137 813 501	87 974 895
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	173 868 467	16 043 023	157 825 444	93 753 603
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	8 638 682	0	8 638 682	4 541 848
TOTAL Disponibilités	8 638 682	0	8 638 682	4 541 848
Charges constatées d'avance	8 669 544	0	8 669 544	5 909 198
Total Actif Circulant (III)	248 387 918	20 219 831	228 168 087	141 018 568
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	226 938		226 938	518 678
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	2 916 161		2 916 161	979 469
Total Général (I à VI)	462 963 223	77 767 438	385 195 785	274 748 434

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 69 728 100	69 728 100	59 096 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		109 959 676	99 017 280
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		1 354 510	1 354 510
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		1 354 510	1 354 510
Report à nouveau		-110 288 566	-160 161 528
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-38 204 909	49 872 963
Subventions d'investissement		915 834	1 079 864
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		33 464 646	50 259 188
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		13 345 005	1 913 981
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		13 345 005	1 913 981
Emprunts obligataires convertibles		30 605	17 149
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		12 000 983	4 009 671
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	108 520 167	100 109 795
TOTAL Dettes financières		120 551 756	104 136 614
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		44 661 408	46 248 129
Dettes fiscales et sociales		12 067 055	10 447 403
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		157 234 335	58 028 239
TOTAL Dettes d'exploitation		213 962 797	114 723 772
Produits constatés d'avance		0	84 523
TOTAL DETTES (IV)		334 514 553	218 944 909
Ecart de conversion Passif (V)		3 871 581	3 630 356
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		385 195 785	274 748 434

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	88 113 261	162 989 824	251 103 085	203 915 834
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	531 386	1 759 074	2 290 460	5 071 972
Chiffres d'affaires nets	88 644 646	164 748 898	253 393 544	208 987 806
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			75 279 272	42 416 732
Autres produits			7 278 035	3 605 994
Total des produits d'exploitation (I)			335 950 851	255 010 533
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			151 904 506	112 596 822
Variation de stock (marchandises)			-6 630 697	-2 744 319
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			15 671 639	14 906 966
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-3 047 229	-2 127 720
Autres achats et charges externes			103 695 601	77 947 215
Impôts, taxes et versements assimilés			2 272 483	2 353 427
Salaires et traitements			35 581 401	28 035 315
Charges sociales			13 319 118	10 818 236
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	5 123 282	4 055 779
		Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		15 417 494	3 611 961
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		12 688 005	1 666 269
Autres charges			20 017 386	11 263 198
Total des charges d'exploitation (II)			366 012 987	262 383 148
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-30 062 136	-7 372 615
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			1 088 906	64 943 943
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			19 066	16 694
Autres intérêts et produits assimilés			1 730 252	220 000
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			2 838 224	65 180 638
Dotations financières aux amortissements et provisions			336 740	2 158 467
Intérêts et charges assimilées			10 955 244	10 924 448
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			11 291 984	13 082 915
RÉSULTAT FINANCIER			-8 453 760	52 097 723
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-38 515 897	44 725 108

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 107	206 743
Produits exceptionnels sur opérations en capital	166 163	7 314 030
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	197 270	7 520 773
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 676	28 613
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 207	2 640 412
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	35 884	2 669 024
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	161 386	4 851 749
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-149 602	-296 106
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	338 986 345	327 711 943
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	377 191 253	277 838 981
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-38 204 909	49 872 963

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2019

dont le total est 385 195 785 € et le résultat s'élève à -38 204 909 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/11/2018 au 31/10/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I. Faits caractéristiques

1.1 Intégration du Groupe Billabong en France

Le 24 avril 2018, le groupe Boardriders avait réalisé l'acquisition de l'intégralité des titres de Billabong International Ltd (société de droit australien, holding du groupe Billabong).

Les objectifs du rapprochement des deux Groupes étaient les suivants :

- Créer le leader du marché de l'habillement action sport
- Accélérer le développement des marques de Billabong

Compte tenu de son endettement et de son insuffisante rentabilité ces dernières années, le groupe Billabong n'avait pas été en mesure d'investir suffisamment dans son développement et dans la modernisation de son infrastructure informatique. En particulier, il ne disposait pas d'ERP global et ses plateformes d'E-commerce étaient obsolètes. Le branchement des marques Billabong, Element et RVCA sur la plateforme globale de Boardriders allait permettre de leur faire bénéficier, avec des investissements limités, de la puissance de SAP, de sites E-commerce performants et de marketplaces chez les acteurs majeurs de l'E-commerce comme Amazon et Zalando.

En Europe, ce rapprochement allait ouvrir aux marques Billabong, Element et RVCA l'accès direct aux 15 pays dans lesquels Boardriders a des filiales et des équipes commerciales.

- Augmenter les investissements dans les marques et la croissance

Dans un contexte marqué de baisses des dépenses d'habillement et de baisse de nos ventes en Europe, les synergies de coûts et économies d'échelle que le groupe souhaitait réaliser, allait permettre de dégager des marges afin de pouvoir investir davantage dans le marketing, l'ouverture ou la rénovation de magasins, le développement ou la mise à jour d'outils informatiques, notamment en matière d'e-commerce.

Dans ce contexte, afin de mettre en œuvre les synergies entre deux Groupes, la Direction de Boardriders a d'abord lancé un plan de réorganisation juridique en France.

Le Groupe Billabong exerçait deux activités distinctes en France au travers de sa succursale française de GSM (Europe) PTY Ltd, entité de droit australien :

- Une activité de vente en gros à destination de l'Europe (la « Branche d'activité Wholesale ») ;
- et une activité de vente au détail au travers de magasins situés en France (la « Branche d'activité Retail »)

Afin de pouvoir regrouper les activités françaises de Na Pali et de Billabong au sein d'une même entité juridique, trois opérations d'apport concomitantes ont eu lieu le 1er novembre 2018 :

- 1) un apport par la succursale française de la société de droit australien GSM (Europe) PTY Ltd, des actifs et passifs d'exploitation de ses activités Wholesale et Retail, à la société Pilot SAS ;
- 2) un apport par Pilot SAS des actifs et passifs ainsi reçus de la succursale de GSM (Europe) PTY Ltd à la société Na Pali SAS ;
- 3) un apport par Na Pali SAS des actifs et passifs reçus de Pilot SAS relatifs à la seule activité Retail à la société Cariboo SARL.

Suite aux apports partiels d'actifs ainsi réalisés, Na Pali dispose de l'exclusivité de la distribution des produits des marques Billabong, Rvca, Element sur le territoire européen aux clients « Wholesale ».

Ensuite, d'importantes synergies opérationnelles entre les deux Groupes ont eu lieu au cours de la période comptable 2018-2019 :

- Tout d'abord, des synergies entre les Clients et les Fournisseurs
- Ensuite, la consolidation des plateformes logistiques des deux Sociétés et des fournisseurs de transport et commissionnaires en douane
- Des synergies informatiques, notamment le déploiement de nouvelles plateformes E-Commerce pour améliorer les ventes en ligne des produits des marques BILLABONG, ELEMENT, RVCA.

Dans le contexte de rationalisation des opérations du Groupe nouvellement constitué, Na Pali SAS a acquis en date du 26 mars 2019 auprès de GSM England Retail Limited, société de droit anglais, filiale du sous-groupe Groupe Billabong, son activité européenne de distribution en ligne des produits des marques Billabong, Rvca et Element.

- Enfin, des synergies administratives avec la fusion du siège de BOARDRIDERS Europe porté par Na Pali et situé à Saint Jean de Luz avec le siège BILLABONG Europe situé à Soorts Hossegor. En conséquence, les salariés de Soorts Hossegor ont déménagé à Saint Jean de Luz.

1.2 Plan de Sauvegarde de l'Emploi

La Direction de Boardriders Europe a partagé en janvier 2019 avec le Comité central d'entreprise et les Comités des deux établissements de Na Pali son projet de réorganisation des effectifs en France. Cette annonce faisait suite à l'acquisition, en avril 2018, du groupe Billabong par le groupe Boardriders, et à l'apport, en novembre 2018, des activités de GSM Europe à la société Na Pali.

Le processus de consultation des élus s'est terminé les 29 et 30 avril 2019.

La DIRECCTE a homologué en date du 23 mai 2019 le Plan de Sauvegarde de l'Emploi proposé par le Société. Le Plan a ensuite été exécuté à partir de cette date. Le plan n'est pas encore achevé à la date d'arrêté des comptes par le Président le 18 Septembre 2020.

1.3 Augmentation de capital d'Emerald Coast

Par décision du 27 Mars 2019, Na Pali a augmenté le capital d'Emerald Coast pour un montant de 11 014 005 € par émission de 734 267 actions nouvelles faisant suite à une conversion de créance.

Cette opération a été réalisée en vue de réduire la dette intragroupe de la filiale Emerald Coast et d'améliorer ses fonds propres.

1.4 Changement de dirigeants

Par la décision du 19 Avril 2019, Dave Tanner est nommé nouveau Président de Na Pali.

Gregory Healy est nommé nouveau Directeur Général de Na Pali, en remplacement de Thomas Chambolle.

1.5 Cyber Attaque

Le Groupe a subi une Cyber Attack mondiale le 24 octobre 2019, occasionnant un ralentissement général de son activité, notamment au niveau de ses entrepôts logistiques qui ne pouvaient plus recevoir de commandes de marchandises. Ce ralentissement a entraîné une perte de chiffres d'affaires significative pour le Groupe.

Le Groupe a toutefois réussi à rapidement stabiliser son environnement informatique et à le sécuriser.

L'ensemble de ses données essentielles à la continuité de l'exploitation ont pu être restaurées.

1.6 Autres produits

En Octobre 2019, suite au retour à meilleure fortune de sociétés affiliées Cariboo, Pukalani, Tarawa et Tavarua, Na Pali a perçu le remboursement de créances ayant fait l'objet d'abandons de créances respectivement en FY2006, FY2001, FY2004, FY2005 pour les montants suivants :

- Cariboo pour 1 650 000 €
- Pukalani pour 30 000 €
- Tarawa pour 31 803 €
- Tavarua pour 20 000 €.

II. Evènements post clôture

2.1 La Vente du Campus de Saint Jean de Luz

Le 27 Décembre 2019, la Société NA PALI a cédé les terrains et bâtiments de son siège social situé à Saint Jean de Luz au groupe SCI Epargne Pierre. La Société a concomitamment signé un bail locatif de 12 ans renouvelable 3 fois pour maintenir son siège à la même adresse.

2.2 La Vente de l'entrepôt de Soorts Hossegor

Suite aux apports partiels d'actifs entre GSM Europe, PILOT et Na Pali, Na Pali détenait la propriété d'un entrepôt logistique et d'un terrain situé Soorts Hossegor. Cet entrepôt logistique était utilisé pour l'entreposage et la réception des retours des produits de marques Billabong.

En date du 25 mai 2020, Na Pali a cédé cet ensemble immobilier à la société Facilities Multi Services (« FMS »)

En parallèle, Na Pali a conclu un contrat de services avec FMS pour la continuité de l'entreposage et la gestion de certains retours des Clients Wholesales.

2.3 L'acquisition du business Market place espagnol de Billabong

En vue de continuer la rationalisation des opérations du Groupe, Na Pali a acquis le 1er avril 2020 auprès de GSM Espana, filiale espagnol du sous-groupe Billabong, ses activités de Marketplace espagnoles.

2.4 La crise épidémique du Covid-19

Entre le 31 Octobre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes par le Président le 18 Septembre 2020, est survenue la crise sanitaire évolutive du Covid-19. Celle-ci a débuté en fin d'année 2019, impactant dans un premier temps la Chine, pays d'établissement des principaux fournisseurs de matières du Groupe BOARDRIDERS.

La crise s'est ensuite étendue dans les autres pays du monde, impactant les trois Régions du Groupe BOARDRIDERS.

En Europe, la crise sanitaire du Covid-19 vient frapper le Groupe BOARDRIDERS à partir du mois de mars 2020.

Les mesures de fermetures des commerces non essentiels dans l'ensemble des pays européens afin de limiter la propagation de la pandémie du Covid-19 ont eu pour conséquence un arrêt quasi-total de l'activité du Groupe en Europe.

L'impact pour le Groupe Europe est sans précédent avec un arrêt quasi total des ventes dans ses réseaux physiques Retail.

Les magasins des clients Wholesale de BOARDRIDERS ont également été fermés en quasi-totalité, avec pour conséquence, de très significatives annulations de carnets de commandes.

La situation dans le contexte actuel est incertaine et évolutive.

NA PALI a pris toutes les mesures d'urgence nécessaires à court terme pour faire face à ses problèmes de trésorerie :

- Tout d'abord, la Société a bénéficié des mesures de chômage partiel pour une partie significative de ses salariés entre les mois d'avril et septembre 2020
- Ensuite, la Société a pris contact avec la Direction Départementale des Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques afin de demander un plan de paiement de ses cotisations sociales des mois mars, avril et mai 2020 et de ses dettes fiscales (TVA, C3S, CFE et CVAE). La Commission des Chefs des Services Financiers lui a accordé en date du 2 juillet 2020 un plan de paiement sur 15 mois démarrant le 15 juillet 2020.
- La Société a demandé le report des paiements de ses loyers ou des franchises partielles à ses bailleurs
- Elle a procédé à des coupes de dépenses (arrêt ou réduction d'activité de ses entrepôts logistiques français et belge, réduction des dépenses de marketing, réduction de toutes les dépenses discrétionnaires de frais généraux et des frais de déplacement).

Malgré ces mesures d'urgence et face au risque de pertes d'exploitations prévisionnelles à la clôture 31/10/2020, la Société NA PALI qui porte le financement du Groupe Europe, a fait appel au soutien de ses associés et de ses partenaires financiers externes afin d'obtenir des financements complémentaires nécessaires à la continuité de son exploitation et de celles de ses filiales en Europe (cf. paragraphes ci-dessous).

III. Financement

Suite à l'acquisition du Groupe Billabong en avril 2018, l'ensemble de l'endettement du Groupe Boardriders Inc a été restructuré, permettant à Na Pali de rembourser ses anciens emprunts et de souscrire un nouveau prêt auprès de Boardriders Inc, pour un montant nominal de 95,7 M€, portant intérêt au taux de 9,0% et arrivant à échéance en avril 2023.

Pour le financement de son besoin en fonds de roulement, Na Pali bénéficiait par ailleurs :

- D'un contrat de crédit syndiqué de 31.5 millions d'euros avec Crédit Agricole, Société Générale et BPACA accordant des crédits documentaires et des lignes de découverts, ces dernières étant plafonnées à 12 millions d'euros. Ce contrat de crédit arrivait à échéance au 30 juin 2020.
- D'un contrat d'affacturage avec Crédit Agricole Leasing & Factoring pour un montant maximum de 45 millions d'euros utilisé au maximum à hauteur de 25 millions d'euros compte tenu des créances sur les 12 derniers mois.

Dans le contexte de la crise générée par la Covid-19, le financement de la société a été restructurée, donnant lieu à :

- Une restructuration des fonds propres (cf. ci-après)
- L'octroi d'un prêt garanti par l'Etat (cf. détail ci-après).

3.1 Désendettement intragroupe de Na Pali et augmentation de son capital de 47 000 000 d'Euros

En date du 21 août 2020 :

- Boardriders Inc, titulaire d'une créance principale de 95,7 M€ sur Na Pali, a apporté une partie de cette créance sur Na Pali (soit 47 000 000 euros) à sa filiale Mountain & Wave Sarl
- Mountain & Wave Sarl a apporté cette créance sur Na Pali à sa filiale QS Holdings Sarl
- QS Holding Sarl a apporté cette créance sur Na Pali à Biarritz Holdings Sarl
- Biarritz Holdings Sarl a cédé cette créance sur Na Pali à PILOT
- PILOT, titulaire de la créance sur Na Pali, a procédé à l'augmentation de capital de Na Pali par voie de compensation avec sa créance sur Na Pali.

Ces opérations successives ont conduit à une augmentation de capital de Na Pali de 47 000 000 € et également à une réduction de sa dette financière vis-à-vis de Boardriders Inc pour le même montant. La réduction de la dette financière permettra une réduction significative des charges d'intérêt futures dues à Boardriders Inc.

3.2 Augmentation de capital de Na Pali de 9 969 044 € en vue du désendettement de sa filiale Na Pali Europe

En vue d'intégrer la filiale espagnole de BILLABONG dans le périmètre européen du Groupe BOARDRIDERS, Billabong International Ltd. a cédé le 20 février 2020 ses titres de participations dans la société GSM Espana Operations SL à Na Pali Europe SARL.
Suite à la cession des titres de participation, Na Pali Europe SARL avait une dette vis-à-vis de Billabong International Ltd. d'un montant de 9 969 044 €.

Afin de désendetter la filiale Na Pali Europe SARL, il a été proposé d'apporter la créance de Billabong International Ltd. sur Na Pali Europe SARL à cette même société (et donc d'annuler sa dette) par voie d'apports et de cessions successifs entre Billabong International Ltd, Quiksilver Australia Pty Ltd, QS Holdings Sarl, Pilot SAS et Na Pali SAS. De cette manière, Na Pali SAS pourrait augmenter le capital de Na Pali Europe par voie de conversion de sa créance sur la filiale et ainsi contribuer au désendettement de Na Pali Europe.

Ces opérations ont conduit à une seconde augmentation de capital de Na Pali d'un montant de 9 969 000 € en date du 21 août 2020.

3.3 Coup d'accordéon

Le 21 aout 2020 , les deux augmentations de capital de Na Pali de 47 000 000 € et 9 969 000 € par compensation de créances ont été suivies d'une réduction de capital en vue d'apurer ses pertes. Son capital social a ainsi été porté à 5 067 884 €.

3.4 Souscription d'un Plan Garanti par l'Etat

En date du 24 aout 2020, Na Pali a signé avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique et la Société Générale un prêt garanti par l'Etat d'un montant de 50 M€ au taux de EURIBOR 12 mois +0.50%. La date de maturité initiale est le 3 septembre 2021 et peut être étendue sur une période allant jusqu'à 5 ans à la demande de la société.

Concomitamment, ses lignes de découvert antérieurement plafonnées à 12 M€ ont été diminuées de 10 M€ et s'établissent désormais à 2 M€.

IV. Continuité d'exploitation

La société a procédé à une mise à jour de ses prévisions de trésorerie en intégrant son nouveau plan de financement et ses nouvelles hypothèses de croissance, au mieux des informations disponibles à date.

La société bénéficie du soutien financier de son associé unique jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2020.

La direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté de comptes du 31 octobre 2019 reste appropriée.

V. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des normes comptables ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.1 Immobilisations incorporelles

Le prix d'achat des progiciels informatiques est porté à ce poste. Ils sont amortis conformément aux dispositions fiscales en vigueur sur une durée pouvant aller de un an à trois ans, selon la nature des progiciels.

Les fonds commerciaux sont comptabilisés selon leur prix d'acquisition. Une dotation de dépréciation est inscrite en comptabilité lorsque la valeur du fonds est inférieure à sa valeur nette comptable.

5.2 Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Construction	Linéaire	5 à 30 ans
Agencement & aménagement des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel industriel	Linéaire	1 à 10 ans

5.3 Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

5.4 Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les intérêts des emprunts dédiés à la production sont toujours exclus de la valorisation des stocks

Lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités précédentes est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant de la différence.

5.5 Créances clients et dépréciations

Les créances clients sont enregistrées en fonction de l'incoterm de livraison des marchandises.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances échues depuis plus de 90 jours (hors contentieux et redressement judiciaire), ainsi que les clients contentieux et les clients en redressement judiciaire, quelque soit leur ancienneté, sont provisionnés pour la totalité de leur créances, diminuée de la part couverte par l'assurance crédit.

5.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont telles qu'elles apparaissent dans le tableau "état des échéances des créances et dettes" annexé ci-après.

Na Pali a mis en place depuis le 31 octobre 2006 une nouvelle méthode de prix de transfert à ses filiales de distribution et ses magasins de détail. Compte tenu de la très forte dépendance des filiales (directes et indirectes) vis-à-vis de Na Pali, tant au niveau commercial qu'au niveau administratif, il a été décidé de garantir aux filiales un résultat avant éléments exceptionnels indexé sur le chiffre d'affaires.

5.7 Frais sur emprunts et Couverture de taux

Les frais de mise en place du nouveau Crédit Syndiqué, d'un montant de 639 K€, sont étalés sur la durée du financement soit du 15 juin 2018 au 14 juin 2020. D'autres frais de mise en place d'un complément de Crédit Syndiqué, d'un montant de 45 K€, sont de la même façon, étalés sur la durée du financement soit du 15 juin 2019 au 14 juin 2020. Tous deux figurent au bilan dans le compte frais d'emprunt à étaler qui présente un solde de 227 K€ à la clôture.

Les amortissements correspondants comptabilisés sur l'exercice 2019 s'élèvent respectivement à 320 K€ et 17 K€, soit un total de 337 K€.

5.8 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

5.9 Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

5.10 Couvertures à terme et écarts de conversion

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice pour la partie non couverte par un contrat ferme de vente ou d'achat de devises à terme. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan en "écart de conversion" actif ou passif.

Ecart de conversion actif au 31/10/2019	2 916 161 €
---	-------------

Engagements à terme relatifs aux devises au 31/10/2019	203 000 000 €
--	---------------

Il s'agit des contrats à terme dont les échéances sont comprises entre novembre 2019 et octobre 2020. Les pertes et gains de change sont comptabilisés en fonction de l'écart entre le cours de réalisation de chaque opération de change et le cours moyen de couverture utilisé pour la comptabilisation des achats et des ventes.

5.11 Effectifs

L'effectif moyen du personnel sur l'exercice 2019 est de :	758
--	-----

L'effectif moyen du personnel sur l'exercice N-1 est de :	582
---	-----

5.12 Impôt sur les sociétés

NA PALI fait partie de l'intégration fiscale dont la tête d'intégration est Pilot SAS depuis le 1er novembre 2005. Les relations entre la société mère Pilot et la filiale sont régies par une convention d'intégration fiscale.

Au titre de l'exercice clos au 31/10/2019, Na Pali est déficitaire à hauteur de	32 405 828 €
---	--------------

Crédit d'impôt:

Au titre du 31/10/2019, Na Pali a enregistré plusieurs créances vis-à-vis de PILOT, tête de l'intégration fiscale:

- une créance de CICE 2019 de 891 343 €. Le CICE de l'année 2019 a permis de participer au financement partiel d'investissements ou de reconstituer le fond de roulement.
- une créance de CIR de 164 182 €
- une créance de Crédit d'Impôt Mécénat de 30 600 €
- une créance de CIA de 1 333 €

5.13 Comptes consolidés

Les comptes de NA PALI SAS sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de Boardirders Inc, société de droit américain domiciliée 5600 Argosy Circle # 100, HUNTINGTON BEACH, CA 92649.

Dans le cadre de l'exemption des comptes consolidés d'un sous-groupe, et compte tenu de la publication hors UE de comptes consolidés pour le groupe, les principales données consolidées au 31 octobre 2019 relatives au sous-groupe constitué par Na Pali et ses filiales sont les suivantes:

Actif immobilisé net :	62 719 537 €
Chiffre d'affaires:	465 897 931 €
Résultat net de l'exercice:	30 104 126 €
Capitaux propres:	15 034 808 €

5.14 Engagement de retraite

La provision des indemnités de départ à la retraite est comptabilisée en engagement hors bilan.

Entreprise

Personnel concerné : Cadres Dirigeants, Cadres, TAM, Employés et Ouvriers

Convention Collective : HABILLEMENT (Industries de l)

Masse salariale : 15 560 258,16 €

Evolution des salaires :

*Cadres Dirigeants: 1,50%

*Cadres: 1,50%

*TAM: 1,50%

*Employés: 1,50%

*Ouvriers: 1,50%

Valeur du fonds existant au 21/11/2019 : 603 789 €

- Cadres Dirigeants : Tranche d'âge Turn over

De 14 ans à 62 ans 9,89 %

- Cadres : Tranche d'âge Turn over

De 14 ans à 62 ans 9,89%

- TAM : Tranche d'âge Turn over

De 14 ans à 62 ans 9,89 %

- Employés : Tranche d'âge Turn over

De 14 ans à 62 ans 9,89 %

- Ouvriers : Tranche d'âge Turn over

De 14 ans à 62 ans 9,89 %

Hypothèses

Date d'effet : 1er Décembre 2019

CE PRODUIT N'EST PLUS OUVERT A LA SOUSCRIPTION

Mode de départ à la retraite : Départ à l'initiative du salarié

Taux moyen de charges sociales : 41 %

Table de mortalité pour l'actualisation : TH00-02 pour les hommes et TF00-02 pour les femmes

Taux d'évolution estimée du PASS : 2,00 %

Méthode de calcul : Prospective

Méthode d'amortissement : Amortissement immédiat de la totalité des droits acquis

Gestion financière : en euros

Taux de rémunération net du fonds* : 2,20 %

Frais sur versements : 0,60 %

Frais sur encours : 0,55 %

*Ce taux est fourni à titre indicatif. Le taux de rémunération dépend des fluctuations des marchés financiers sans garantie de rémunération minimum.

5.15 Engagement hors bilan

a) Engagements donnés:

Octroi de trois cautions auprès de la BNP Paribas pour sa filiale indirecte espagnole Sumbawa (ex Bakio) à hauteur de 221 321 €.

Octroi d'une contre-garantie auprès de la BNP Amsterdam pour sa filiale indirecte hollandaise Pukalani à hauteur de 16 553 € pour TCN Sport Business Center Holding bv.

Octroi d'une contre-garantie auprès de la BNP Espagne pour sa filiale indirecte espagnole Sumbawa à hauteur de 200 626 € pour son showroom et plusieurs de ses magasins.

Octroi d'une caution auprès du CREDIT AGRICOLE pour sa filiale indirecte italienne Haapiti pour un magasin à hauteur de 37 250 €.

b) Engagements reçus:

La société a accordé à ses filiales depuis l'exercice 1997/1998 plusieurs abandons de créances avec clause de retour à meilleur fortune. Au 31 octobre 2019, le cumul de ces abandons s'élève à 7 568 417€.

Garantie reçue de la banque Société Générale pour le paiement des sommes dues à la Direction Générale des Douanes au titre des droits et taxes pour un montant de 500 000 €.

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Mandataire		1			0	1
Ingénieurs et Cadres	291	252			291	252
Agents de maîtrise	230	197			230	197
Employés et techniciens	237	132			237	132
Ouvriers					0	0
Autres					0	0
TOTAL	758	582	0	0	758	582

L'effectif moyen du personnel est de : 758

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			23 748 892	0	10 790 265	
Terrains			5 264 504	0	129 577	
Constructions	Sur sol propre	23 760 396	0	1 314 459		
	Sur sol d'autrui	0	0	0		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			249 707	0	124 387	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	2 154 161	0	8 479 288		
	Matériel de transport	48 763	0	51 194		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 870 292	0	1 731 907		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0		
Immobilisations corporelles en cours			3 366 488	0	5 156 629	
Avances et acomptes			0	0	0	
TOTAL (III)			36 714 311	0	16 987 440	
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0	
Autres participations			107 542 812	0	15 138 804	
Autres titres immobilisés			0	0	0	
Prêts et autres immobilisations financières			1 633 010	0	1 230 454	
TOTAL (IV)			109 175 822	0	16 369 258	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			169 639 025	0	44 146 962	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			0	12 600	34 526 556	0
Terrains			0	0	5 394 081	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	25 074 854	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	
	Installations générales, agencements et	0	0	0	0	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0	0	374 095	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,	0	37 571	10 595 878	0	
	Matériel de transport	0	0	99 957	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	3 602 198	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	
Immobilisations corporelles en cours			0	2 303 611	6 219 506	0
Avances et acomptes			0	0	0	0
TOTAL (III)			0	2 341 182	51 360 569	0
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0	0
Autres participations			0	0	122 681 616	0
Autres titres immobilisés			0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			0	0	2 863 464	0
TOTAL (IV)			0	0	125 545 080	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0	2 353 782	211 432 205	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)				0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				9 176 574	5 775 593	12 600	14 939 567
Terrains				980 745	108 324	0	1 089 069
Constructions	Sur sol propre			13 481 078	2 520 220	0	16 001 298
	Sur sol d'autrui			0	0	0	0
	Installations générales, agencements			0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages				242 929	122 820	0	365 749
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers			1 995 192	7 967 459	37 571	9 925 080
	Matériel de transport			48 763	51 194	0	99 957
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			1 494 465	1 244 527	0	2 738 991
	Emballages récupérables et divers			0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)				18 243 172	12 014 543	37 571	30 220 144
TOTAL GENERAL (I + II + III)				27 419 746	17 790 136	50 171	45 159 711
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				518 678	-291 740	0	226 938
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	0

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	979 469	2 916 161	979 469	2 916 161
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	934 512	10 213 844	719 512	10 428 844
TOTAL (II)	1 913 981	13 130 005	1 698 981	13 345 005
Provisions sur immos incorporelles	0	2 400 336	0	2 400 336
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	9 987 560	0	0	9 987 560
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	1 916 868	4 176 808	1 916 868	4 176 808
Provisions sur comptes clients	1 335 861	10 943 063	1 335 861	10 943 063
Autres provisions pour dépréciations	4 802 337	297 623	0	5 099 960
TOTAL (III)	18 042 627	17 817 830	3 252 730	32 607 727
TOTAL GENERAL (I + II + III)	19 956 607	30 947 835	4 951 710	45 952 732
Dont dotations et reprises d'exploitation		28 105 499	16 318 894	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			0	0	0	
Autres immos financières			2 863 464	1 579 730	1 283 734	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			2 863 464	1 579 730	1 283 734	
Clients douteux ou litigieux			0	0	0	
Autres créances			29 569 091	29 569 091	0	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			8 119	8 119	0	
Securité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée		2 206 059	2 206 059	0	
	Autres impôts		372	372	0	
	Etat - divers		18 122	18 122	0	
Groupes et associés			39 554 075	39 554 075	0	
Débiteurs divers			37 479 996	37 479 996	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			108 835 834	108 835 834	0	
Charges constatées d'avance			8 669 544	8 669 544	0	
TOTAL DES CREANCES			120 368 842	119 085 107	1 283 734	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			30 605	30 605	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			983	983	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			12 000 000	0	12 000 000	0
Emprunts et dettes financières divers			108 520 167	107 927 470	592 697	0
Fournisseurs et comptes rattachés			44 661 408	44 661 408	0	0
Personnel et comptes rattachés			8 278 580	8 278 580	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			2 356 000	2 253 882	102 118	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		682 700	682 700	0	0
	Obligations cautionnées		0	0	0	0
	Autres impôts		749 775	749 775	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0	0	0
Groupes et associés			107 923 342	0	0	107 923 342
Autres dettes			18 882 083	18 882 083	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			0	0	0	0
TOTAL DES DETTES			304 085 644	183 467 487	12 694 816	107 923 342
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Résultat N	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	59 096 100	10 632 000						69 728 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	99 017 280	10 942 396						109 959 676
Ecart de réévaluation	0							0
Réserve légale	1 354 510							1 354 510
Réserves statutaires ou contractuelles	0							0
Réserves réglementées	0							0
Autres réserves	0							0
Report à nouveau	-160 161 528				49 872 963			-110 288 566
Résultat de l'exercice	49 872 963				-49 872 963	-38 204 909		-38 204 909
Subventions d'investissement	1 079 864		164 030					915 834
Provisions réglementées	0							0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	50 259 188	21 574 396	164 030	0	0	-38 204 909	0	33 464 646

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	-15 431 585
Dettes fiscales et sociales	8 764 210
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	17 269 959
Total	10 602 585

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	44 332
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	187 326
Disponibilités	0
Total	231 657

[illegible]

Liste des filiales et participations

[illegible]

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Remboursement abandon de créance commercial	0	30 000
Produits divers	0	1 107
Subventions investissements rapportées au résultat	0	164 030
Pénalités et amendes	23 676	0
Cessions immobilisations	12 207	2 133
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAL	35 884	197 270

Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	58 960 378
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	58 960 378